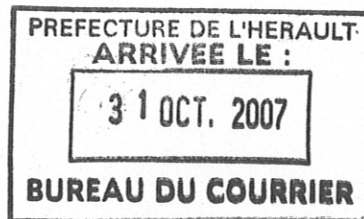


Nombre de conseillers
 En exercice : 27
 Présents : 14
 Votants : 20
 Date de la convocation : 15 octobre 2007



N° 62

L'an deux mille sept et le vingt quatre du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, M. OUSSET, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, MM BOUISSEREN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, BOUQUET, M. MORENO.

PROCURATIONS : M. CONTE en faveur de M. MUNOZ
 M. ALLOUCHE en faveur de Mme ROMERO
 M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO
 M. LE NGUYEN en faveur de M. SAUVAN
 Mme FONS VINCENT en faveur de Mme BOTONNET

ABSENTS : M. ELLUL, Mmes ANTOINE, HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

ALLEES de l'EUROPE – NUMEROTATION METRIQUE

Rapporteur : Monsieur COMBE

L'aménagement d'un véritable centre ville, avec commerces et habitat, nécessite de modifier le système de numérotation sur les allées de l'Europe en abandonnant le système séquentiel pour passer à la numérotation métrique, qui attribue le numéro des bâtiments en fonction de sa distance par rapport à l'origine de la rue. Ainsi l'Hôtel de ville portera le numéro 997, car situé à 997 m du début de la voie, et non le numéro 153 comme actuellement.

Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel :

- Au niveau de l'urbanisme, une nouvelle construction peut être insérée entre deux existantes sans avoir recours à des numéros bis ou ter
- Au niveau de la sécurité, les services de secours connaissent exactement la borne d'incendie la plus proche, un médecin trouvera plus facilement l'habitation de la personne à qui porter assistance en regardant simplement le compteur de son véhicule.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 31/10/2007
 et publication
 le 31/10/2007

